

Démocratie et représentation, sous la responsabilité de Michèle Riot-Sarcey, Éditions Kimè, 1995, 282 p. (Actes du colloque d'Albi, 19-20 novembre 1994) ; *La Démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, sous la direction d'Éliane Viennot, préface de Françoise Gaspard, Publications de l'Université Paris 7-Denis Diderot, 1996, 288 p. (Actes du colloque sous l'égide du CEDREF, 9-10-11 décembre 1993, Paris, Assemblée nationale).

Mathilde Dubesset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/426>
ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1997
ISBN : 2-85816-323-5
ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Mathilde Dubesset, « *Démocratie et représentation*, sous la responsabilité de Michèle Riot-Sarcey, Éditions Kimè, 1995, 282 p. (Actes du colloque d'Albi, 19-20 novembre 1994) ; *La Démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, sous la direction d'Éliane Viennot, préface de Françoise Gaspard, Publications de l'Université Paris 7-Denis Diderot, 1996, 288 p. (Actes du colloque sous l'égide du CEDREF, 9-10-11 décembre 1993, Paris, Assemblée nationale). », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/426>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

Démocratie et représentation, sous la responsabilité de Michèle Riot-Sarcey, Éditions Kimè, 1995, 282 p. (Actes du colloque d'Albi, 19-20 novembre 1994) ; *La Démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, sous la direction d'Éliane Viennot, préface de Françoise Gaspard, Publications de l'Université Paris 7-Denis Diderot, 1996, 288 p. (Actes du colloque sous l'égide du CEDREF, 9-10-11 décembre 1993, Paris, Assemblée nationale).

Mathilde Dubesset

- 1 « Les démocrates ont créé un universel à leur usage, universel sans précédent, universel de poche » ; ce propos de Nelly Roussel, féministe du tout début du XXe siècle, donne le ton de ces deux ouvrages collectifs, issus de deux colloques interdisciplinaires. Ils s'inscrivent dans un chantier de réflexion relativement récent, du côté de l'histoire, celui du rapport entre les femmes et le pouvoir politique. Les recoupements sont nombreux

entre ces deux livres qui se font souvent écho, avec toutefois une approche plus théorique pour le premier, le second proposant une mise en perspective historique de cette « démocratie à la française », qui s'est largement construite, nous disent leurs auteur(e)s, sans les femmes. Le questionnement initial s'ancre dans le constat très contemporain de la faiblesse de la représentation féminine dans les instances politiques françaises en cette fin du XXe siècle. Une situation qui, au regard de ce qui se passe ailleurs en Europe, confine à l'anomalie et qui remet en cause, selon Françoise Gaspard, la notion même de « retard » si souvent avancée par la science politique. D'où la volonté de remonter la généalogie de cette exclusion des femmes, un phénomène qui a pris en France des formes particulières. On pense bien sûr à l'octroi tardif du droit de vote en 1944, événement pour lequel Françoise Thébaud propose (in *La Démocratie « à la française »*) une série de lectures très éclairantes.

- 2 Première préoccupation, signalée par Michèle Riot-Sarcey dans sa présentation de *Démocratie et représentation*, la nécessité de s'interroger sur « les mots, les concepts, dans leurs usages, leur historicité », ce que Françoise Collin appelle « le prêt à porter du politique ». Ainsi la réflexion proposée dans cet ouvrage sur la question de la représentation, renvoie à la philosophie des Lumières ; à Montesquieu par exemple dont Jean-Patrice Courtois montre qu'il pense la représentation comme constitution de l'homogène. Ne serait alors représentable que ce qui est de l'ordre du même, d'où la difficulté soulignée par Françoise Collin à inclure la figure de l'Autre, en l'occurrence les femmes. Autre aspect de la représentation, le fait qu'elle s'articule à des rapports sociaux, lesquels ne peuvent pas ne pas influencer sur les pratiques politiques ; Jean-Marie Vincent rappelle que la représentation politique qui peut apparaître comme « une chose simple » concerne des individus disposant de ressources inégales. Or une ressource manque aux femmes jusqu'au XXe siècle, le fait d'être des individus autonomes, libres de leur personne (on pense bien sûr au Code Civil qui reconduit la dépendance des femmes érigée cette fois comme « condition » d'après Eleni Varikas). La représentation a enfin une dimension symbolique essentielle. Genevière Fraisse (in *La Démocratie « à la française »*), montre de manière très convaincante comment « gouverner n'est pas représenter ». Si les femmes ont eu accès au gouvernement y compris sous l'Ancien Régime, le fait de représenter la nation leur est en revanche impossible ; l'hypothèse est que se perpétuerait la tradition française de la loi salique, c'est « l'image du fief à travers la circonscription électorale », image et réalité d'un pouvoir qui ne peut être que masculin. D'autres concepts sont réinterrogés comme ceux de nation et de citoyenneté. Laure Ortiz (in *Démocratie et représentation*) montre comment la Troisième République voit le glissement de la nation-collectif d'individus vivants, vers la nation-entité intemporelle, dans une montée en régime de l'abstraction qui n'est sans doute pas sans effets sur le refus de l'élargissement du droit de vote aux femmes. Dominique Godineau (in *La Démocratie « à la française »*) propose d'affiner la notion de citoyenneté pendant la Révolution française, laquelle n'a pas le même contenu qu'un siècle plus tard où la question du droit de vote devient centrale. Quant à la citoyenneté sociale qui serait un acquis des femmes avant le droit de vote, à travers la mise en place de l'État providence au XXe siècle, Jane Lewis (in *Démocratie et représentation*) montre les ambiguïtés de ce terme. Par ailleurs, le terme d'universalisme, si cher à notre tradition républicaine, est pour le moins mis à mal ; cet universalisme qui « en se voulant un idéal est aussi un masque » (Genevière Fraisse). Derrière tous ces mots, se dessine, d'après plusieurs auteur

(e)s, une culture républicaine, dont les références, les valeurs renvoient de fait au registre du masculin.

- 3 Pour comprendre et tenter d'expliquer le processus historique, de prime abord paradoxal, qui voit l'installation de la démocratie en même temps que l'exclusion des femmes de la *Res Publica* (le terme d'exclusion est d'ailleurs critiqué par Yvonne Knibiehler), certaines contributions proposent une remontée dans le temps. Ainsi Éliane Viennot (in *La Démocratie « à la française »*) décrit une époque (du XVe siècle au milieu du XVIIe) où des femmes (régente, grandes dames de l'aristocratie) ont pu exercer de réels pouvoirs politiques, participant par exemple aux négociations diplomatiques. Or cette présence des femmes devient à la fin du XVIe siècle l'objet de critiques virulentes de la part du monde des juristes, de la bourgeoisie en quête de pouvoir ; c'est même l'un des arguments utilisés dans la lutte menée par la monarchie contre les Grands. Ces femmes de pouvoir ont laissé peu de traces, l'historiographie républicaine les a ignorées ou s'en est amusée (des femmes et des aristocrates de surcroît !). Faut-il pour autant parler à leur sujet d'« enjeu de mémoire capital pour le partage du pouvoir en démocratie » ? au risque à la fois de mythifier une époque, un « grand avant » comme disait Julie Daubié, et aussi de tomber dans l'anachronisme : cette élite aristocratique est très éloignée de la passion de l'égalité qui caractérise l'esprit démocratique d'où son naufrage (hommes et femmes) dans le drame révolutionnaire. Ce retour au temps de l'Ancien Régime a cependant le grand mérite de montrer que l'exclusion des femmes de certains lieux de pouvoir n'est pas de l'ordre de la fatalité, qu'elle doit être lue comme une construction historique dans laquelle discours et représentations doivent être pris en compte. Sur ce point, Danielle Haase-Dubosc (in *La Démocratie « à la française »*) invite d'ailleurs à la prudence en signalant les effets pervers d'une focalisation du regard sur les textes misogynes du passé qui conduit à une vision misérabiliste et a-historique des choses. Elle montre justement comment le débat sur « la nature des femmes » au XVIIe siècle est « plurivoque », dans le contexte d'un espace politique de fait mixte. Cette question de la nature des femmes est replacée dans un vaste descriptif de « la mise en nature » de l'espèce humaine depuis l'Antiquité proposé par Évelyne Peyre et Joëlle Wiels (in *La Démocratie « à la française »*), analyse intéressante, mais qui manque cependant de mise en contexte historique. On voit ainsi s'imposer, au XVIIIe siècle, la notion de nature féminine, avec un glissement du « beau sexe » au « sexe faible », vision largement cultivée au XIXe siècle avec force explications scientifiques (l'article inclut quelques documents intéressants comme ces courbes comparées du volume du crâne de diverses races, d'après Gustave Lebon en 1879, montrant au sommet « les Parisiens modernes » et tout en bas « les femmes de races inférieures », une thèse qui fait tout de même l'objet de débats au moment même où la République se lance dans le vaste chantier de l'instruction des filles...
- 4 Mais revenons justement à l'avènement de l'ordre républicain et à la manière dont il a exclu, à la fois en pensée et en acte, les femmes du champ du politique. Dominique Godineau (in *La Démocratie « à la française »*) montre comment des femmes effectivement exclues du droit de vote par la constitution de 1791 ont eu des occasions de voter (dans les assemblées générales des sections parisiennes en 1793 par exemple, au sein de sociétés populaires mixtes ou féminines ou encore lors du partage des biens communaux). La revendication du droit de vote arrive cependant derrière d'autres demandes (celle d'une garde nationale de femmes par exemple). La question est donc posée, mais quand le débat vient devant la Convention, en 1793, le refus de faire des femmes des citoyennes à part entière l'emporte très largement. Cette même année Olympe de Gouges (à qui le colloque

du CEDREF de 1993 était dédié) est arrêtée et exécutée ; girondine, femme d'écriture, elle n'hésita pas à manifester son opposition, mais son image est devenue floue alors qu'elle a occupé, selon Olivier Blanc, une place non négligeable dans l'histoire des idées. Sa Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne (1791) figure en annexe dans *La démocratie « à la française »*.

- 5 Au refus argumenté de la citoyenneté au féminin qui va perdurer jusqu'au milieu du XXe siècle, s'ajoute le silence sur cette question, très perceptible dans l'analyse d'Anne Verjus (in *La Démocratie « à la française »*) à propos des lois électorales de la Restauration qui n'interdisent, il est vrai, jamais de manière explicite. Pourtant, ce silence est interrompu par des voix féminines qui s'élèvent, dès la Monarchie de Juillet, pour « questionner les présupposés de la démocratie naissante », nous dit Michèle Riot-Sarcey (in *La Démocratie « à la française »*). Paroles de « femmes inclassables, souvent déclassées » que l'histoire de l'idée républicaine n'a pas pris en compte, gommant ces dissonances au nom du peu de représentativité de ces femmes, sujets critiques renvoyés à leur isolement. Cet ostracisme dont les femmes ont pu être l'objet trouve une belle application avec la Franc-maçonnerie si intimement liée à la République. Françoise Gaspard (in *La Démocratie « à la française »*) explique comment la maçonnerie française qui comptait des femmes au XVIIIe siècle, à la différence de ce qui se passait en Angleterre, est devenue exclusivement masculine au XIXe siècle, un phénomène qui ne préoccupe guère, semble-t-il, les spécialistes en maçonnerie. Or au moment où la République l'emporte définitivement, la question de l'initiation des femmes est posée publiquement avec la demande d'admission au Grand Orient de France faite par Maria Deraismes en 1875. Il faudra deux décennies de polémiques (où l'on note l'absence des grandes figures de la République du côté de ceux qui plaident pour l'admission des femmes) pour qu'apparaisse une obédience mixte. Mais en cette fin de XXe siècle, les femmes ne sont pas encore admises dans les obédiences les plus importantes. La maçonnerie demeure « une sorte de conservatoire d'une République des frères », un constat que Françoise Gaspard reprend à propos de la question de la place des femmes dans les partis politiques pour la période récente (in *Démocratie et représentation*). L'ordre républicain comme ordre masculin qui se maintient comme tel après 1945, malgré l'accès des Françaises au droit de vote et à l'éligibilité, c'est la lecture que propose William Guéraiche (in *La Démocratie « à la française »*) pour la période qui va de la Libération à la fin des années 1970. Même si quelques règles ont changé (il est devenu impossible à partir des années 1970 d'avoir un gouvernement sans femmes), la résistance passive de la classe politique, de l'administration et des partis politiques, le recours à une orthodoxie républicaine (à propos des quotas par exemple) se sont conjugués pour empêcher l'ouverture du champ politique aux femmes ; les rares femmes faisant carrière dans ce domaine ayant d'ailleurs tendance, selon cet auteur, à accepter les règles du jeu d'où le faible espoir de changement en perspective. Le bilan est sévère mais il est à la mesure de ce qu'il faut bien appeler une singularité française.
- 6 Singularité que l'on retrouve dans le ou plutôt les féminismes français depuis plus d'un siècle, des mouvements qui dans leurs actions comme dans leurs discours ont eu souvent des difficultés à se situer par rapport au pouvoir politique voire au pouvoir tout court. Laurence Klejman et Florence Rochefort rappellent (in *La Démocratie « à la française »*) que la revendication des droits politiques pour les femmes, d'abord formulée par Hubertine Auclert, est très minoritaire dans le féminisme des années 1880-1890 ; elle gagne du terrain, à l'orée du XXe siècle, dans une dynamique où les effets des actions menées par suffragettes (à la mode britannique) et suffragistes (plus modérées) se conjuguent. Ces

féministes se présentent volontiers, selon Florence Rochefort (in *Démocratie et représentation*), comme des garantes de la démocratie contre « la république de parade et de mensonge » (une thématique que l'on retrouve aujourd'hui). L'idée d'une régénération sociale par les femmes revient sans cesse en même temps que la nécessaire mixité et la solidarité entre les sexes ; des registres divers qui mêlent arguments essentialistes et universalistes lesquels peuvent paraître parfois contradictoires. Ces arguments trouvent quelques échos dans la classe politique dont les féministes, au moins pour les figures connues, sont fort proches par leur appartenance sociale, voire familiale. Cette proximité se retrouve dans l'entre-deux-guerres où le suffragisme demeure actif contrairement à ce que l'on dit souvent. Dans cette période, les féministes témoignent d'une « farouche volonté d'intégration » d'après Christine Bard (in *La Démocratie « à la française »*) qui critique l'analyse de Pierre Rosanvallon qui, dans *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, parle du continuel déphasage du suffragisme français avec la sensibilité républicaine moyenne. C'est au contraire l'attachement des féministes françaises aux valeurs de la République, conjugué aux résistances d'un monde politique (où la vision guerrière de la politique est encore renforcée par la montée des périls, dans les années 1930) qui explique cette « étrange défaite des suffragistes ». On pouvait imaginer que tout changerait au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Sylvie Chaperon (in *La Démocratie « à la française »*) montre qu'en effet, l'avenir est ouvert avec la Libération, moment où fleurissent les associations féminines. Mais les années 1950 sont plutôt le temps de l'impasse pour le féminisme (pour cause de Guerre Froide et de baby-boom). L'espoir d'un changement renaît avec les années 1960, le terme même de féminisme revient, du côté de la société civile cette fois. Enfin quand les féministes font irruption sur la scène publique dans les années 1970, elles se livrent à une mise en cause radicale de l'ordre social, mais négligent la sphère politique. Pour Marie-Victoire Louis (in *La Démocratie « à la française »*), ce néo-féminisme se révèle incapable de penser la question du pouvoir y compris dans son propre fonctionnement ; c'est le mythe de la sororité, le primat des affects, un féminisme d'individualités qui en accentue la perception sociale élitaire et, plus grave peut-être, empêche une transmission générationnelle. La critique est rude mais elle a le mérite de stimuler la réflexion, d'obliger à des clarifications y compris au plan conceptuel (en finir avec le féminisme au singulier, distinguer entre les femmes et les féministes).

- 7 Les aller-retour entre passé et présent sont constants dans ces deux livres ; ainsi tandis que *La Démocratie « à la française »* s'achève par un vibrant appel de Catherine Marand-Fouquet en faveur de l'entrée au Panthéon d'Olympe de Gouges, le débat très actuel sur la parité court en filigrane dans de nombreuses contributions avec des points de vue parfois divergents. Malgré l'inévitable effet de mosaïque lié à la diversité des objets abordés, il faut souligner l'intérêt de ces multiples approches ; ce sont autant de pistes pour celles ou ceux qui voudraient participer à un chantier de recherche encore largement ouvert.